ATRIO GESTION PRIVEE

Fonds commun de placement : ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE
8, Rue Volney
75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

GEORGES REY CONSEILS
23 Passage Charles Dallery
75011 PARIS
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FCP ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de Gestion du Fonds.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM, tels que définis par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant du FCP ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 30 aout 2023

Le Commissaire aux Comptes

GEORGES REY CONSEILS

Emmanuel DRAY
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Ce FIA qui est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale a pour objectif, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance annualisée après déduction des frais de gestion supérieure à 4% sur la durée de placement recommandée.
Il n'y a pas d'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement

Pour parvenir à son objectif de gestion, l'équipe de gestion expose le portefeuille du fonds ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE notamment en actions ou obligations internationales et en fonds indiciels cotés ou OPCVM ou FIA pouvant être exposés à plusieurs classes d'actifs incluant les matières premières. La politique de gestion du fonds est discrétionnaire tant sur le niveau d'exposition global que sur la répartition géographique ou sectorielle La sélection des sous-jacents repose sur des méthodes d'analyse qualitative et quantitative permettant d'appréhender au mieux le profil de performance / risque de chaque sous-jacent étudié. La méthode « top down » suivie consiste à déterminer l'allocation d'actif découlant d'une analyse macro-économique entre actions, obligations, liquidités, puis les marchés, les secteurs et enfin les valeurs. Le fonds concentre ses positions sur un nombre limité d'actifs très liquides pouvant être débouclées rapidement afin de profiter des changements macro-économiques anticipés.Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.
Le FIA s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :
De 0% à 100% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques y compris les pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
- de 0% à 50% aux marchés des actions de pays émergents,
- de 0% à 50% aux marchés des actions de petite et moyenne capitalisations. De 0 à 20% sur les indices de futures sur matières premières à travers des fonds indiciels cotés ou des contrats financiers sur indices de futures sur matières premières.
De 0% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes notations ou non notés dont :
- de 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.
- de 0% à 50% aux marchés des instruments de taux de pays émergents.
Le total des expositions aux marchés émergents n'excède pas 60% de l'actif.
De 0% à 30% en obligations convertibles
De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.
Il peut être investi :
- En actions,
- En titres de créance et instruments du marché monétaire,
- Jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en Fonds d'Investissement à Vocation Générale.
Il peut également intervenir sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels et des titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action ou de taux, et en couverture du risque de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

COMMENTAIRE DE GESTION

La fin de l'année 2022 a vu la poursuite de la consolidation des marchés sous l'influence de la hausse des taux de la banque centrale américaine, suivie plus tard par la banque centrale européenne. Le début de l'année 2023 a été plus favorable à la faveur du reflux de l'inflation des deux côtés de l'Atlantique ce qui a permis au fonds de rebondir, notamment du fait de son exposition aux actions de type Value. Nous avons maintenu une exposition actions relativement stable pendant l'exercice, en restant principalement exposés sur l'Europe et les Etats-Unis. Nous avons allégé significativement les positions actions en toute fin d'exercice en raison du manque de visibilité sur les marchés à l'approche de l'été. Nous sommes restés sous-pondérés sur les obligations et exposés aux stratégies à moindre corrélation, long-short et arbitrage.

Le fonds affiche une performance de 5,37 % sur l'exercice.

Critères ESG
Les informations relatives à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance (ESG) peuvent être consultées sur le site internet www.atrio-gp.fr et dans le rapport annuel. La gestion du fonds n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de la Gouvernance (« critères ESG »).

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Principaux mouvements sur l'exercice

Opération	Code Valeur	Libellé Valeur	Montant		Solde	
Rachat	FR0013290939	COMGEST MOND.Z 4D.	736 941,44	EUR	1 795 118,15	EUR
Vente	US30303M1027	META PLATFORMS C.A	501 750,03	EUR	771 887,90	EUR
Rachat	LU0201577045	AM.EU.INF.BD IEC3D	497 055,32	EUR	601 387,99	EUR
Souscription	LU0346389348	F.F.G.Y ACC EUR 2D	-371 946,72	EUR	171 333,21	EUR
Souscription	FR0010235507	LAZARD CR.OP.PC 3D	-385 664,72	EUR	397 566,81	EUR
Souscription	LU2527589415	G FD HY MAT.3 IC3D	-424 379,73	EUR	693 327,74	EUR
Souscription	LU1670724704	M G LUX OP.INC.A3D	-453 058,43	EUR	186 021,78	EUR
Souscription	FR0013368065	CM-AM MONEP.IC23D	-950 444,12	EUR	-143 409,52	EUR
Souscription	FR0013368065	CM-AM MONEP.IC23D	-1 545 060,87	EUR	-342 319,37	EUR
Souscription	FR0010389254	CM-AM MONEPL.IC 3D	-2 050 108,98	EUR	-254 990,83	EUR

Changements significatifs
Aucun changement sur l'exercice

Actifs non-liquides
Le fonds n'investit pas dans des actifs non-liquides

Effet de levier
Pas d'effet de levier

Rémunérations 2022

	Nombre	Fixe	Variable	Différé
Preneurs de risque	3	540 000	60 000	0
Non preneurs de risque	2	84 786	18 500	0

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 30/06/2023

ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La liste des sociétés de gestion gérant les OPCVM ou Fonds d'Investissement sélectionnés est validée par le contrôle des risques lors du processus de sélection des fonds.

Les contreparties sélectionnés pour le passage des ordres négociés doit avoir reçu l'aval du contrôle interne.

Cette liste peut être modifiée, si les conditions suivantes sont remplies :

- société financièrement stable sans antécédent connu de problèmes d'éthique
- compétitivité sur la place en matière de courtage
- prestations de services de qualité

Une contrepartie peut être supprimée de la liste par le contrôle interne, dans les cas suivants

- apparitions de problèmes d'éthique
- difficultés financières connues de l'entité
- problèmes récurrents de passations des ordres
- toute autre motivation jugée suffisante par le contrôle interne

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.

BILAN ACTIF

	30/06/2023	30/06/2022
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Dépôts et instruments financiers	**12 086 634,77**	**11 245 208,38**
Actions et valeurs assimilées	**1 907 371,11**	**4 198 276,48**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 907 371,11	4 198 276,48
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	**10 179 263,66**	**7 046 931,90**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 179 263,66	7 046 931,90
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**0,00**	**0,00**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**0,00**	**0,00**
Comptes financiers	**439 314,09**	**963 013,24**
Liquidités	**439 314,09**	**963 013,24**
Total de l'actif	**12 525 948,86**	**12 208 221,62**

BILAN PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
Capitaux propres		
Capital	**12 001 181,23**	**11 057 027,06**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**558 160,19**	**1 131 025,69**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-188 106,58**	**-109 807,57**
Total des capitaux propres	**12 371 234,84**	**12 078 245,18**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**154 714,02**	**129 976,44**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**154 714,02**	**129 976,44**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**12 525 948,86**	**12 208 221,62**

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/06/2023	30/06/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	**0,00**	**0,00**

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2023	30/06/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	75 053,52	135 261,15
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**75 053,52**	**135 261,15**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	584,05	2 644,26
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**584,05**	**2 644,26**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**74 469,47**	**132 616,89**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	266 367,09	243 873,03
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**-191 897,62**	**-111 256,14**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	3 791,04	1 448,57
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**-188 106,58**	**-109 807,57**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011422294	2,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0011422294	3,60 % TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0011422294 C

15% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 4% l'an

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indicée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 4% TTC représente la différence entre:

- le niveau de valeur liquidative de l'OPC nette de frais fixes de gestion avant prise en compte de la provision de commission de surperformance
- et ;
- la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 4% l'an
- et ;
- enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La progression de la valeur liquidative de la part de l'OPC est comparée à une hausse annuelle de 4%, en linéaire, prorata temporis.

(2) A compter /de l'exercice du fonds ouvert le 01/06/2022, toute sous-performance du fonds par rapport au taux de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(3) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(4) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(5) En cas de surperformance, la commission est payable annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :
*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.
**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).
***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions
La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
(1) Société de gestion : 85% (2) Dépositaire : 15% Actions, trackers, obligations, droits : 0,48% TTC maximum Obligations et autres produits de taux : 0,48% TTC maximum Minimum France – Belgique – Pays-Bas : 12 € Minimum autres Pays (hors frais éventuels de place) : 35 € (1) Société de gestion de portefeuille : 0% (2) Dépositaire : 100% S/R OPC : Commercialisés en France : 15 € Commercialisés à l'Etranger 40 € Off-shore : 150 € (1) Société de gestion de portefeuille : 0% (2) Dépositaire : 100% Titres de Créances négociables : Forfait France 25 € - Etranger 55 € (1) Société de gestion : 70% (2) Dépositaire : 30% Futures : MONEP/EUREX 5 € TTC maximum par lot CME/BOT : 5 $ TTC maximum par lot Prélèvement sur chaque transaction	(1)	(2)	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :
Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :
Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :
• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :
• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :
Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :
Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :
Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :
Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :
• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :
Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d’évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l’équivalent sous-jacent de l’option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d’options par un delta. Le delta résulte d’un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l’échéance, le taux d’intérêt court terme, le prix d’exercice de l’option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l’opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :
Néant

Garantie donnée :
Néant

Informations complémentaires
Les rétrocessions de frais de gestion perçues par ATRIO GESTION PRIVEE au titre des investissements réalisés dans des OPCVM par le fonds ASTRIA GLOBAL FLEXIBLE sont réintégrées en totalité dans le fonds.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/06/2023	30/06/2022
Actif net en début d'exercice	**12 078 245,18**	**13 770 641,30**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	235 862,75	356 068,80
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-583 093,10	-282 467,92
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	655 477,52	1 189 522,92
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-80 926,01	-24 886,08
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-18 901,71	-36 021,88
Différences de change	-10 860,98	11 495,30
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	287 328,81	-2 794 851,12
Différence d'estimation exercice N	*-2 264 270,85*	*-2 551 599,66*
Différence d'estimation exercice N-1	*-2 551 599,66*	*243 251,46*
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-191 897,62	-111 256,14
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**12 371 234,84**	**12 078 245,18**

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	**0,00**	**0,00**
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	**0,00**	**0,00**
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	**0,00**	**0,00**

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	439 314,09	3,55	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	439 314,09	3,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1 USD	% USD	Devise2 JPY	% JPY	Devise 3 GBP	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	129 848,88	1,05	38 254,37	0,31	24 905,50	0,20	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/06/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/06/2023
Actions			**0,00**
Obligations			**0,00**
TCN			**0,00**
OPC			**0,00**
Contrats financiers			**0,00**
Total des titres du groupe			**0,00**

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/06/2023	30/06/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-188 106,58	-109 807,57
Total	**-188 106,58**	**-109 807,57**

	30/06/2023	30/06/2022
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-188 106,58	-109 807,57
Total	**-188 106,58**	**-109 807,57**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2023	**30/06/2022**
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	558 160,19	1 131 025,69
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**558 160,19**	**1 131 025,69**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2023	**30/06/2022**
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	558 160,19	1 131 025,69
Total	**558 160,19**	**1 131 025,69**
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
28/06/2019	C1 PART CAPI C	12 377 625,48	122 896,10	100,71	0,00	0,00	0,00	-0,22
30/06/2020	C1 PART CAPI C	10 989 293,76	120 873,22	90,91	0,00	0,00	0,00	-0,15
30/06/2021	C1 PART CAPI C	13 770 641,30	122 110,46	112,77	0,00	0,00	0,00	3,20
30/06/2022	C1 PART CAPI C	12 078 245,18	122 770,06	98,38	0,00	0,00	0,00	8,31
30/06/2023	C1 PART CAPI C	12 371 234,84	119 308,02	103,69	0,00	0,00	0,00	3,10

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	2 342,36000	235 862,75
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-5 804,40000	-583 093,10
Solde net des Souscriptions/Rachats	-3 462,04000	-347 230,35
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	**119 308,02000**	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/06/2023
FR0011422294 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	245 882,45
Pourcentage de frais de gestion variables	0,24
Commissions de surperformance (frais variables)	29 997,89
Rétrocessions de frais de gestion	9 513,25

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	154 714,02
Total des dettes		**154 714,02**
Total dettes et créances		**-154 714,02**

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	**12 086 634,77**	**97,70**
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	1 907 371,11	15,42
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	10 179 263,66	82,28
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	**0,00**	**0,00**
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**0,00**	**0,00**
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	**-154 714,02**	**-1,25**
CONTRATS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	**439 314,09**	**3,55**
DISPONIBILITES	439 314,09	3,55
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	**12 371 234,84**	**100,00**

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			**1 907 371,11**	**15,42**
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			**1 907 371,11**	**15,42**
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			**1 907 371,11**	**15,42**
TOTAL FRANCE			**1 562 262,63**	**12,63**
FR0000054470 UBISOFT ENTERTAINMENT	EUR	12 265	317 418,20	2,57
FR0000060618 RALLYE	EUR	30 000	16 950,00	0,14
FR0000121964 KLEPIERRE	EUR	10 232	232 471,04	1,88
FR0000184798 ORPEA	EUR	22 269	42 077,28	0,34
FR0011950732 ELIOR GROUP	EUR	107 754	282 530,99	2,28
FR0013269123 RUBIS	EUR	19 639	436 771,36	3,53
FR0013451333 LA FRANCAISE DES JEUX FDJ	EUR	6 494	234 043,76	1,89
TOTAL ITALIE			**53 547,12**	**0,43**
IT0003497168 TELECOM ITALIA ORD.	EUR	207 708	53 547,12	0,43
TOTAL LUXEMBOURG			**168 431,36**	**1,36**
FR0014000MR3 EUROFINS SCIENTIFC	EUR	2 896	168 431,36	1,36
TOTAL PAYS-BAS			**123 130,00**	**1,00**
NL0000289213 WERELDHAVE	EUR	8 795	123 130,00	1,00
TOTAL Titres d'OPC			**10 179 263,66**	**82,28**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			**432 389,40**	**3,50**
TOTAL LUXEMBOURG			**432 389,40**	**3,50**
LU2527589415 G FD HIGH Y.MATUR.3 IC EUR 3D	EUR	409,84	432 389,40	3,50
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			**9 746 874,26**	**78,78**
TOTAL FRANCE			**6 145 194,84**	**49,66**
FR0000292278 MAGELLAN C SI.4DEC	EUR	14 452,5377	278 789,45	2,25
FR0010174144 BDL REMPART PART C FCP 4DEC	EUR	3 952,8778	794 923,73	6,43
FR0010235507 LAZARD CRED.OPP.PC EUR SI.3DEC	EUR	256,831	356 275,96	2,88
FR0010389254 CM-AM MONEPLUS (IC)	EUR	3,45	2 058 668,06	16,64
FR0013293891 FIDELITY EUROPE ACT.N SI.4DEC	EUR	5 539,14	146 122,51	1,18
FR0013368065 CM-AM MONEPLUS (IC)	EUR	23,29	2 510 415,13	20,28
TOTAL ROYAUME UNI			**12 151,17**	**0,10**
FR0013535275 H2O MODERATO SP I FCP 4DEC	EUR	3,0287	12 151,17	0,10
TOTAL LUXEMBOURG			**3 589 528,25**	**29,02**
LU0252963623 BGF WLD GOLD D2 EUR C.2DEC	EUR	6 666,67	227 733,45	1,84
LU0316493583 FTIF TEM.ASIAN GRW A H1 C.3DEC	EUR	15 073,37	287 901,37	2,33
LU0346389348 FID.FDS GL.TEC.FD Y ACC EUR 2D	EUR	4 583,72	576 173,60	4,66
LU0572586674 ALKEN ABSOL.RET.EUROPE CL.I C.	EUR	1 758,3629	261 661,98	2,12
LU0605514057 FID.CHINA CONSUMER CL.Y EUR C.	EUR	33 327,58	486 249,39	3,93
LU0616900691 EXANE PLEIADE FUND A EUR C.4D.	EUR	35,7467	466 596,67	3,77

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
LU0866838575 ALKEN FD EUR.OPPORT.CL.EU1 5D	EUR	664,158	149 103,47	1,21
LU0992626480 CARMIGNAC PORT.EM.F EUR ACC 3D	EUR	2 709,582	430 715,15	3,48
LU1670724704 M AND G LUX OPTIM.INCOM.FD A3D	EUR	70 704,861	703 393,17	5,68

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques